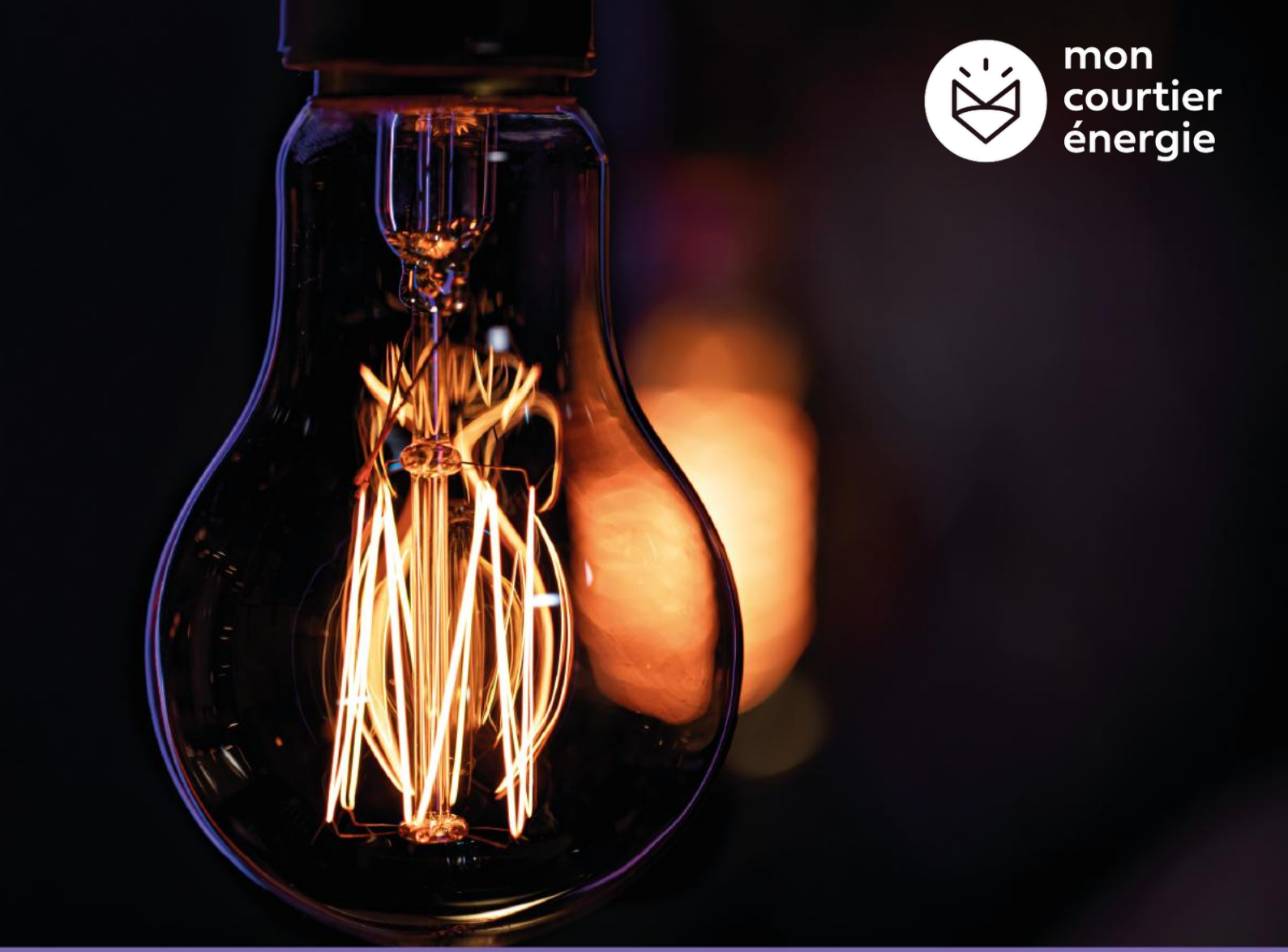

Rapport Semestriel 30 Juin 2026

MON COURTIER ENERGIE GROUPE

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 3.657.862€

Siège social : 123 rue Lucien Faure, 33300 Bordeaux

907 898 944 RCS Bordeaux

L'HISTOIRE DE MON COURTIER ENERGIE

Né en 2017 à Bordeaux, Mon courtier énergie, est l'un des pionniers du courtage en énergie en France. Dirigé par une équipe d'experts de la libéralisation du marché, l'objectif est de mettre en commun compétences et connaissances du marché pour aider les professionnels à réduire le coût d'achat de leurs énergies.

Mon courtier énergie est organisé en un réseau d'agences sous licence de marque, stratégiquement réparties sur l'ensemble du territoire, garantissant ainsi une forte proximité avec les clients et un ancrage territorial durable. Cette structure permet à Mon courtier énergie d'accompagner efficacement les entreprises de toutes tailles en leur proposant une gamme complète de services : courtage en énergie pour l'optimisation de leurs contrats, suivi des consommations énergétiques et accompagnement dans leur transition énergétique.

Grâce à des partenariats solides avec les principaux fournisseurs d'énergie et des experts du secteur, couplés avec une expertise approfondie du marché de l'énergie et des outils techniques performants, Mon courtier énergie apporte des solutions sur mesure répondant aux enjeux énergétiques de ses clients.

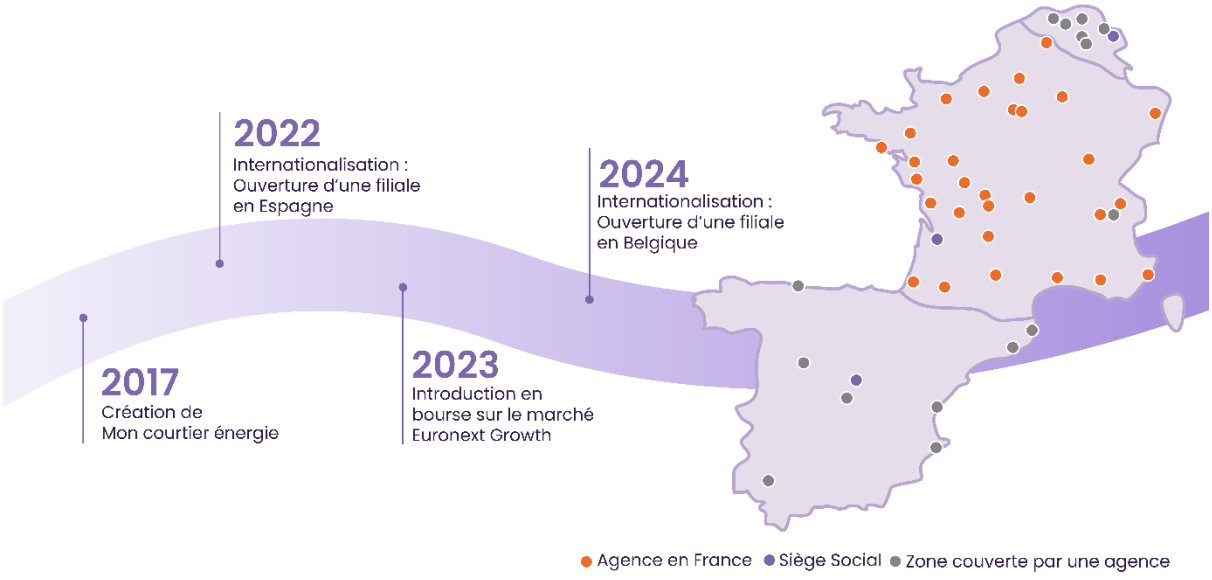

PROPOS INTRODUCTIF DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Mon Courtier Énergie Groupe a réalisé un premier semestre 2026 prometteur avec une croissance à 2 chiffres et une forte progression de sa rentabilité.

Le chiffre d'affaires s'établit à 16,5 M€, en progression de +14% par rapport au premier semestre 2025, pour un résultat d'exploitation positif de 2,2 M€ et un résultat net de 1,8M€.

Cette progression de +49% du résultat d'exploitation au 1er semestre 2026 par rapport au 1ier semestre 2025 s'explique par une activité dynamique et une maitrise rigoureuse des couts de structure, ceux-ci ne progressant que de +3% sur la période, malgré une hausse des investissements en marketing multipliés par 3 par rapport au 1er semestre 2025.

La progression du chiffre d'affaires s'explique principalement par :

- La hausse de la base client de +10% sur la période

- La récurrence de l'activité avec une part du CA issu des renouvellements de contrats qui atteint 62% sur l'ensemble du 1er semestre contre 50% au 1er semestre 2025

- La part croissante des services additionnels qui représente 6% de notre activité en hausse de +33% vs. n-1

L'activité internationale continue de croitre avec une progression de +28% du chiffre d'affaires au 1er semestre 2026 par rapport au 1er semestre 2025.

Enfin le groupe a mis en production un nouvel outil, MCE Connect, dédié à l'accompagnement de la vente indirecte. L'initiative lancée fin T1 2026 permet de soutenir l'activité avec près d'1pt de croissance sur le 2ième trimestre en provenance des contrats issus de ce nouveau canal.

Ces résultats confirment la pertinence de notre stratégie et inscrivent le Groupe sur une trajectoire solide vers ses objectifs 2028 : 40 M€ de chiffre d'affaires et 4 M€ de résultat d'exploitation.

À Bordeaux, le 28 octobre 2026

Hugo LARRICQ

Président Directeur Général

Mon Courtier Énergie Groupe

Table des matières

L'histoire de Mon Courtier Energie 1
Propos introductif du Président Directeur Général 2
REMARQUES GENERALES 5
Définitions 5
1. ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION 6
1.1. CONSEIL D'ADMINISTRATION 6
1.2. COMITES 6
Comité d'audit 7
Comité RSE 7
1.3. DIRECTION DU GROUPE 8
1. ÉVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 9
1.1. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DU SEMESTRE ECOULE 9
1.2. ELEMENTS JURIDIQUES 14
2. EVENEMENTS POSTERIEURS AU 30 JUIN 2026 14
3. PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUES 16
4. ELEMENTS FINANCIERS (SYNTHESE ET RENVOI) 17
5. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES 17
6. DETENTION DU CAPITAL SOCIAL ET DROIT DE VOTE DE LA SOCIETE 17
6.1. REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE AU 30 JUIN 2026 17
6.2. VALEURS MOBILIERES OUVRANT DROIT A UNE QUOTE-PART DE CAPITAL ET ATTRIBUTIONS GRATUITES D'ACTIONS 19
6.3. ACTIONS PROPRES 19
7. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDES RELATIFS À LA SITUATION SEMESTRIELLE AU 30 JUIN 2026 20
7.1. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ 20
7.2. ACTIF CONSOLIDÉ 21
7.3. PASSIF CONSOLIDÉ 21
7.4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE 22
7.5. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS 23
7.6. Notes annexes aux comptes consolidés 23
7.6.1. Présentation du groupe et évènements marquants de l'exercice 23
7.6.2. Principes comptables et règles de consolidation 25
7.7. Notes annexes aux postes d'actif 32

7.7.1. Immobilisations incorporelles 32
7.7.2. Immobilisations corporelles 33
7.7.3. Immobilisations financières 33
7.7.4. Créances d'exploitation et Comptes de régularisation 34
7.7.5. Disponibilités et valeurs mobilières de placement 35
7.8. Notes annexes aux postes du passif 35
7.8.1. Provisions 35
7.8.2. Emprunts et Dettes financières 36
7.8.3. Dettes d'exploitation et autres comptes de régularisation 37
7.9. Notes annexes aux postes du compte de résultat 37
7.9.1. Chiffres d'affaires 37
7.9.2. Autres produits d'exploitation 38
7.9.3. Achats consommés 38
7.9.4. Charges de personnel 38
7.9.5. Autres charges d'exploitation 39
7.9.6. Impôts et taxes 39
7.9.7. Amortissements et provisions 39
7.9.8. Charges et produits financiers 40
7.9.9. Charges et produits exceptionnels 40
7.9.10. Impôts sur les résultats 40
7.10. Notes complémentaires 42
7.10.1. Honoraires des commissaires aux comptes 42
7.10.2. Engagements hors bilan 42
7.10.3. Parties liées 42
7.10.4. Rémunération des organes de direction 42
8. RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS 43
9. DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT SEMESTRIEL 47
10. INFORMATIONS GÉNÉRALES 47
10.1. CARNET DE L'ACTIONNAIRE 47
10.2. CONTACT 47

REMARQUES GENERALES

Définitions

Pour les besoins du présent rapport semestriel :

Les termes la « **Société** » ou « Mon Courtier Energie Groupe » désignent la société anonyme MON COURTIER ENERGIE GROUPE au capital de 3.657.862,00 euros dont le siège social est situé 123 rue Lucien Faure 33300 Bordeaux, immatriculée au Registre de Commerce de Bordeaux sous le numéro 907 898 944.

Le terme « **Groupe** » désigne la Société et ses filiales et sous-filiales lesquelles sont au 31 décembre 2025 :

- Mon Courtier Energie, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 123 rue Lucien Faure, 33300 Bordeaux et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 829 988 658 ;
- Mon Courtier Energie España SL, société à responsabilité limitée unipersonnelle de droit espagnol dont le siège social est situé Calle Rios Rosas 36, Piso 6 IZ 28003 Madrid et immatriculée sous le numéro B-09674185 ;
- Mon Courtier Energie Belgium, société à responsabilité limitée de droit belge dont le siège social est situé Rue du Fort 3, 4460 Grâce-Hollogne, immatriculée auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 1010.785.926

Le terme « **Rapport** » désigne le présent rapport semestriel au 30 juin 2026 en date du 28 octobre 2026 établi conformément à l'article 4.2.1 des règles de marché d'Euronext Growth Paris et incluant notamment les états financiers semestriels sociaux et consolidés et les rapports d'examen limité du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés semestriels.

Le terme « **Document d'Enregistrement** » désigne le document d'enregistrement de la Société approuvé par l'Autorité des marchés financiers (l'«AMF ») le 18 avril 2023 sous le numéro I.23-011.

Le terme « **Supplément** » désigne le supplément au Document d'Enregistrement approuvé par l'AMF, le 9 mai 2023, sous le numéro I.23-026.

Le terme « **Courtiers Confirmés** » désigne les courtiers du réseau ayant été formés et étant opérationnels.

Le terme « **Clients actifs** » désigne les clients ayant un contrat signé en cours par l'intermédiaire de Mon courtier énergie.

1. ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION

1.1. CONSEIL D'ADMINISTRATION

A la date du présent rapport, la composition du Conseil d'administration est la suivante :

Président : Hugo LARRICQ

Administrateurs :

Romain CASSAGNAUD (Vice-président du Conseil d'administration)
Matthieu BOFFO
Karim LOUHICHI (Vice-président du Conseil d'administration)
Samy DJEBALI
Jean-Christophe CAYOL
Marie-Charlotte FAMILIADES (Administrateur indépendant)
François MOLLIER (Administrateur indépendant)

Il est rappelé que, lors de la dernière Assemblée Générale du 28 mai 2026, les actionnaires ont procédé au renouvellement des mandats des administrateurs et à la nomination de Monsieur Hugo LARRICQ en qualité de nouvel administrateur.

À l'issue de cette Assemblée Générale, le Conseil d'administration en date du 29 mai 2026 a nommé Monsieur Hugo LARRICQ en qualité de Président du Conseil d'administration à la suite de la démission de M. Charlie EVRARD de son mandat de Président.

1.2. COMITES

Le Conseil d'administration, lors de sa réunion en date du 21 mars 2023, a débattu sur la mise en place de comités spécialisés conformément à la recommandation n° 7 du code Middlenext auquel la Société se réfère de manière volontaire. A l'issue de ce débat, le Conseil d'administration a décidé de créer un **comité d'audit** et un **comité RSE**, dont le rôle et le fonctionnement sont décrits ci-après, afin de faciliter les travaux du Conseil d'administration en la matière.

Le Conseil d'administration pourrait au cours des prochains exercices envisager de se doter de comités spécialisés complémentaires. Dans le cadre de l'évaluation de son fonctionnement, le Conseil d'administration évaluera chaque année la pertinence de mettre en place des comités spécialisés.

Comité d'audit

A la date du présent rapport, le comité d'audit est composé de :

- Monsieur François MOLLIER (Président du Comité d'audit)
- Monsieur Karim LOUHICHI
- Monsieur Romain CASSAGNAUD
- Monsieur Jean-Christophe CAYOL

Les membres du comité d'audit et son Président sont désignés et révoqués par le conseil d'administration pour une durée indéterminée.

Le comité d'audit se réunit chaque fois que l'intérêt de la Société l'exige et à minima deux fois par an afin d'accomplir les missions suivantes :

- Vérifier que la Société s'est dotée et utilise une organisation et des moyens qui lui permettent de donner aux actionnaires et au marché une information comptable fidèle, sincère et loyale,
- S'assurer de l'existence et du respect des procédures de choix du Commissaire aux comptes ainsi que du suivi des recommandations du Commissaire aux comptes,
- S'assurer que les éléments de communication financière sont cohérents avec les comptes de la Société,
- Examiner les réponses apportées par la Direction aux questions posées par les autorités boursières et les analystes financiers,
- S'assurer de l'existence et de la bonne application de procédures visant à identifier, qualifier et maîtriser les risques courus par la Société,
- Évaluer l'existence et la pertinence des procédures de contrôle financier et d'audit interne.

Comité RSE

A la date du présent rapport, le comité RSE est composé de :

- Madame Marie-Charlotte FAMILIADES (Présidente du comité RSE)
- Monsieur Samy DJEBALI
- Monsieur Matthieu BOFFO

Les membres du comité RSE et son Président sont désignés et révoqués par le conseil d'administration pour une durée indéterminée.

Le comité RSE se réunit chaque fois que l'intérêt de la Société l'exige afin d'accomplir les missions suivantes :

- examiner la stratégie, les ambitions, les politiques et les engagements de la Société en matière de responsabilité sociale et environnementale et formuler des recommandations à cet égard ;
- assurer le suivi des actions de la Société en matière de responsabilité sociale et environnementale et leur déploiement.

1.3. DIRECTION DU GROUPE

A la date du présent rapport la direction du Groupe est composée :

Directeur Général : Hugo LARRICQ
Directeur Administratif et Financier : Emilien THOMET
Directrice Juridique : Isabelle BREGET
Directrice des Ressources Humaines : Carine COURCOUX
Directeur des Offres : Matthieu DENIS
Directeur Commercial : Arnaud HOUQUES
Directrice Back Office : Caroline MENDIBIL

1. ÉVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE

1.1. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DU SEMESTRE ECOULE

Les marchés du gaz et de l'électricité ont enregistré une hausse sur le premier semestre 2026, après un début d'année relativement stable. Cette hausse a été plus marquée pour le gaz que pour l'électricité et s'est accompagnée d'une volatilité élevée à partir du mois de mars.

Gaz : Le prix du gaz pour une livraison en 2027 (Cal 2027) a débuté l'année autour de 25 €/MWh et a évolué entre 24 et 27 €/MWh en janvier et février. La crise au Moyen-Orient a ensuite entraîné une hausse rapide dès le début du mois de mars. Le prix a atteint un point haut d'environ 46 €/MWh le 19 mars, soit près de 20 €/MWh au-dessus de son niveau de fin février. Les cours se sont ensuite repliés jusqu'à environ 32 €/MWh à la mi-avril, puis ont évolué entre 33 et 38 €/MWh en mai et en juin, au gré de l'évolution de la situation géopolitique. Le Cal 2027 a terminé le semestre à environ 34 €/MWh, soit une hausse d'environ 9 €/MWh (+35 %) sur six mois.

Électricité : Le prix de l'électricité en base pour une livraison en 2027 (BaseLoad Cal 2027) a débuté l'année autour de 50 €/MWh et est resté dans une fourchette étroite, entre 49 et 53 €/MWh, jusqu'à fin février. En mars, il a progressé dans le sillage du gaz et a atteint un point haut d'environ 62 €/MWh le 9 mars, avant de se maintenir entre 55 et 60 €/MWh sur le reste du mois. Après un repli en avril, jusqu'à environ 52 €/MWh, les prix sont repartis à la hausse en mai et en juin, dans un contexte d'interrogations sur la disponibilité du parc de production. Le BaseLoad Cal 2027 a clôturé le semestre à environ 57 €/MWh, soit une hausse d'environ 7,5 €/MWh (+15 %) sur six mois.

La Société rappelle avoir lancé au cours du 2nd semestre 2025 son plan d'actions stratégique 2028 s'articulant autour de 4 axes :

1/ Développement du portefeuille clients

2/ Augmentation du chiffre d'affaires par client

3/ Maitrise des coûts du siège

4/ Poursuite du développement international

Ce plan avait pour objectif le retour à la rentabilité opérationnelle dès 2025, ce qui a été atteint, et la réalisation des objectifs 2028 : 40M€ de CA et 4M€ de REX.

Reprenant les axes 1 et 2, la Société a accéléré son développement en accroissant son portefeuille clients avec l'acquisition de plus de 6000 nouveaux Clients (soit une hausse de +10% de la base client)

Un développement de portefeuille qui permet à la Société de réaliser un chiffre d'affaires de 16,5M€ sur ce semestre, représentant une progression de 14% versus S1 2025.
L'augmentation du chiffre d'affaires de ce semestre s'explique par une combinaison de facteurs, parmi lesquels une segmentation plus fine de la clientèle, permettant de mieux cibler les offres et les actions commerciales, ainsi que la poursuite du développement des outils mis à la disposition des équipes. La Société a notamment renforcé l'utilisation de l'intelligence artificielle intégrée à son CRM Salesforce, permettant d'accélérer et de fluidifier certaines étapes du parcours commercial et d'améliorer la productivité des équipes.

Cette dynamique a également été soutenue par la mise en place d'une ACD digitale, contribuant à optimiser la gestion des flux entrants et la réactivité des équipes commerciales.

Enfin, la Société a engagé le développement de son activité de vente indirecte, qui commence à produire ses premiers effets et constitue un nouveau relais de croissance. À fin juin 2026, cette activité s'appuie notamment sur 7 vendeurs indirects, dont la contribution commerciale commence à se matérialiser dans les résultats du semestre.

En parallèle, la Société a fait évoluer sa stratégie marketing en privilégiant davantage les actions orientées vers l'acquisition de leads qualifiés, avec pour objectif d'améliorer la conversion des prospects et de soutenir durablement l'activité commerciale.

Les investissements marketing ont été multipliés par 3 sur la période vs. n-1 en optimisant le ROI des campagnes d'acquisition de trafic « SEA » et en diversifiant les source notamment mise en place d'initiatives de parrainage client ou acquisition de nouveaux clients via sponsoring sur les réseaux sociaux.

Au cours du premier semestre 2026, la Société a poursuivi l'évolution de son offre de services afin de renforcer la valeur ajoutée apportée à ses clients, de fidéliser les clients courtage et de répondre plus précisément à leurs besoins en matière de gestion et d'optimisation de leurs dépenses énergétiques.

Dans ce cadre, la Société a notamment enrichi son dispositif avec le lancement d'une offre d'optimisation du TURPE, visant à identifier les leviers d'optimisation des paramètres d'acheminement, notamment au regard de la puissance souscrite et du profil de consommation des sites. Cette offre s'accompagne d'une prise en charge des démarches administratives et d'un suivi des actions mises en œuvre. Cette approche permet de compléter le rôle traditionnel de courtier, centré sur la mise en concurrence et la négociation des contrats, par un accompagnement plus large sur l'ensemble des composantes de la facture énergétique.

La Société a également développé une offre d'assistance dans la gestion des réclamations et des litiges, destinée à accompagner les clients dans l'analyse des problématiques rencontrées, la gestion des échanges avec les fournisseurs et, le cas échéant, les démarches de médiation. Cette évolution répond à la volonté de renforcer l'accompagnement des clients au-delà de la seule souscription de leurs contrats d'énergie.

Parallèlement, la Société a entrepris une simplification de ses offres de services « d'entrée de gamme », notamment de l'Option Zen, afin d'en améliorer la lisibilité et de faciliter leur commercialisation et leur appropriation par les clients.

Enfin, sur l'activité TE, la Société a choisi de concentrer ses efforts sur les Garanties d'Origine (GO) ainsi que sur le décret tertiaire, qui affiche des résultats particulièrement satisfaisants sur le semestre avec 312K€. Ce recentrage contribue à renforcer la dynamique commerciale de cette activité et à positionner la Société sur des segments présentant un potentiel de développement et de création de valeur.

Dans le cadre de la poursuite de son plan d'action stratégique, la Société maintient une politique rigoureuse de maîtrise et d'optimisation de ses coûts, avec pour objectif de préserver ses marges tout en accompagnant sa dynamique de croissance.

Cette démarche repose notamment sur une revue régulière des principales charges d'exploitation et sur la recherche systématique de leviers d'optimisation. Au cours du premier semestre 2026, la Société a ainsi fait appel à une société tierce spécialisée afin de procéder à une revue de ses principaux contrats de logiciels et services en mode SaaS. Cette démarche a permis d'identifier des leviers de renégociation et d'optimisation des conditions contractuelles, générant ainsi des économies sur les coûts récurrents associés à ces solutions.

Par ailleurs, la Société a procédé au déménagement de son siège social en mars 2026. Cette opération a permis d'adapter les locaux aux besoins actuels de l'organisation tout en générant une réduction des coûts locatifs et, plus largement, une optimisation des charges liées aux locaux.

Ces différentes actions s'inscrivent dans une volonté plus large de disposer d'une structure de coûts adaptée au niveau d'activité de la Société. La Société poursuit ainsi ses efforts de rationalisation et d'optimisation de ses charges, tout en veillant à préserver les investissements nécessaires au développement de ses outils, à la digitalisation de ses processus et à l'amélioration de la productivité des équipes.

Les coûts du siège sont donc en baisse de -1% par rapport à 2025 malgré des investissements marketing en forte hausse.

Le nombre d'ETP siège s'élève à 45 soit -8% vs. 1er semestre 2025.

Au cours du premier semestre 2026, la Société a poursuivi ses investissements afin d'accompagner sa croissance, d'améliorer sa productivité et de renforcer la valeur ajoutée apportée par ses équipes. Ces investissements, qui se sont élevés à 485 milliers d'euros sur le semestre, ont principalement porté sur le développement des outils digitaux et de l'intelligence artificielle, ainsi que sur le renforcement des actions de marketing et d'acquisition de leads qualifiés.

Le recours à l'intelligence artificielle, notamment au sein de l'environnement Salesforce, vise à automatiser et à simplifier certaines tâches à faible valeur ajoutée, à accélérer le traitement des demandes et à faciliter l'accès aux informations nécessaires au suivi des dossiers. Ces évolutions permettent ainsi aux courtiers de consacrer davantage de temps à leur activité commerciale et à l'accompagnement des clients.

Au-delà des gains de productivité, ces outils ont également vocation à favoriser la montée en compétence des courtiers, en leur permettant de traiter des dossiers plus complexes et de se concentrer progressivement sur des clients et des opérations présentant une plus forte valeur ajoutée.

Ces investissements s'inscrivent ainsi dans une stratégie visant à faire évoluer le modèle de la Société vers une organisation plus digitale, productive et orientée vers la valeur, en combinant l'automatisation des tâches, l'amélioration des outils mis à disposition des équipes et le développement d'un flux de prospects qualifiés.

Enfin le quatrième axe du plan d'action stratégique : la poursuite du développement international :

Espagne

La filiale espagnole réalise un chiffre d'affaires de 452 K€ au 1er semestre 2026 représentant une croissance de 20% par rapport au 1er semestre 2025. Une croissance qui confirme le potentiel du marché espagnol.

Cette croissance a été portée par l'acquisition de 168 nouveaux Clients (pour constituer un portefeuille de 627 Clients au 30 juin 2026). A date, l'expansion géographique sur l'Espagne se matérialise par une présence sur 5 zones majeures (Madrid, Barcelone, Valence, Galice et Pays Basque Espagnol).

Au 30 juin 2026, la filiale espagnole s'appuie sur l'expertise de 10 commerciaux formés et opérationnels sur le marché de l'énergie.

Les ventes indirectes représentent 11% du chiffres d'affaires au premier semestre.

L'ensemble des actions menées en Espagne sur ce 1er semestre 2026 a porté ses fruits puisque la filiale affiche un résultat positif sur le semestre.

Belgique

En Belgique, l'activité de courtage en énergie poursuit sa trajectoire de croissance et entre progressivement dans une phase de structuration et de consolidation de son modèle. Lancée fin 2024, l'activité a généré 634 K€ de chiffre d'affaires en 2025 sur une année pleine, portée par la montée en puissance de l'équipe locale et le développement progressif du portefeuille clients.

Au premier semestre 2026, l'entité belge réalise un chiffre d'affaires de 333 K€, contre 240 K€ au premier semestre 2025.

Le modèle belge se distingue notamment par une part plus importante des prestations de services et d'accompagnement, qui représentent un chiffre d'affaires de 34K€ sur le semestre. La relation avec les clients s'inscrit ainsi davantage dans la durée et repose sur un accompagnement plus approfondi, au-delà de la seule négociation des contrats d'énergie. Cette approche nécessite un temps de traitement et de suivi plus important par dossier, mais permet en contrepartie de développer une relation client plus durable et de générer davantage de valeur par client.

Cette spécificité du modèle belge se traduit également par un cycle commercial plus long, la Société privilégiant la qualification et l'accompagnement des prospects plutôt qu'une approche exclusivement fondée sur le volume d'acquisition de leads. La montée en puissance de l'activité repose ainsi sur la construction progressive d'un portefeuille de clients et sur le développement des prestations de services associées.

Afin d'accompagner cette croissance et de poursuivre la structuration de l'organisation, l'équipe belge a notamment été renforcée par la présence d'un profil d'Administrateur des Ventes, dont le rôle est de soutenir les équipes commerciales dans la gestion et le suivi des dossiers, tout en constituant un relais auprès des clients. Cette organisation doit permettre aux équipes commerciales de se concentrer davantage sur le développement de l'activité et sur les dossiers à plus forte valeur ajoutée.

L'activité à l'international sur ce 1er semestre 2026 a généré un total de 786K€ de chiffre d'affaires, une hausse de 28% par rapport au S1 2025.

1.2. ELEMENTS JURIDIQUES

Évolution de la gouvernance

Au cours du premier semestre 2026, la Société a poursuivi l'évolution de sa gouvernance afin d'accompagner la mise en œuvre de sa feuille de route stratégique et de renforcer l'efficacité de son organisation.

Lors de sa réunion du 16 avril 2026, le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale le renouvellement des mandats des administrateurs arrivant à échéance, ainsi que la nomination de Monsieur Hugo LARRICQ, Directeur Général de la Société, en qualité de nouvel administrateur.

L'Assemblée Générale du 28 mai 2026 a approuvé ces évolutions. À l'issue de cette Assemblée Générale, le Conseil d'administration s'est réuni et a décidé, le 29 mai 2026, de nommer Monsieur Hugo LARRICQ en qualité de Président du Conseil d'administration, en remplacement de Monsieur Charlie EVRARD, démissionnaire de ses fonctions de Président. Monsieur Hugo LARRICQ exerce ainsi désormais les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général, permettant de réunir à nouveau ces deux fonctions et de renforcer la lisibilité et l'efficacité de la gouvernance du Groupe.

Monsieur Charlie EVRARD demeure administrateur de la Société et continue, à ce titre, de contribuer aux travaux du Conseil d'administration et aux orientations stratégiques du Groupe. Cette évolution s'inscrit dans la continuité de la feuille de route engagée par la Société et vise à assurer une gouvernance plus resserrée et une exécution plus efficace des orientations stratégiques.

2. EVENEMENTS POSTERIEURS AU 30 JUIN 2026

Se reporter à la note 6.5 des annexes aux états financiers semestriels consolidés présentés en section 2 du présent rapport.

Depuis la clôture du premier semestre 2026, la Société poursuit la mise en œuvre de plusieurs initiatives destinées à accompagner son développement commercial, renforcer sa démarche de responsabilité sociétale et poursuivre la digitalisation de son modèle.

Dans le cadre de sa démarche environnementale et de responsabilité sociétale, la Société a engagé la réalisation d'un bilan carbone et prévoit de renouveler son évaluation EcoVadis, afin de mesurer ses progrès et de poursuivre l'amélioration de sa performance en matière de responsabilité sociale et environnementale.

La Société poursuit également le développement de ses outils digitaux avec le lancement prochain d'un outil de cotation en ligne dédié aux clients BtoB, destiné à simplifier et accélérer le parcours commercial et à faciliter l'accès aux offres de la Société.

Dans ce cadre la société a lancé fin septembre une nouvelle page d'accueil de son site internet qui s'accompagne d'un parcours de souscription unique dans l'univers du courtage en énergie.

Cet outil, disponible dès la page d'accueil du site internet, permet à un client professionnel de comparer, en temps réel, les offres de nos fournisseurs partenaires et choisir celle qui correspond à ses usages grâce à une fonctionnalité unique d'analyse de facture qui s'appuie sur des technologies d'IA agentique.

L'outil s'accompagne du lancement d'une nouvelle identité visuelle mettant en avant le renard, élément historique de la société, au centre de la communication au-travers d'un plan de communication média, en TV, print et digital visant à toucher près de 40% de la population française.

La Société poursuit également le développement de son réseau de licenciés de marque, avec l'intégration progressive de 2 nouveaux licenciés au cours du second semestre 2026, contribuant ainsi à l'élargissement de la couverture du réseau et au développement de nouvelles opportunités commerciales. Par ailleurs, pour soutenir la croissance des effectifs la Société a déployé un nouvel outil de recrutement permettant aux agences de diffuser une annonce sur près de 30 plateformes d'offres d'emploi simultanément. Le 19 octobre dernier, 27 annonces étaient en cours avec près de 200 candidatures enregistrées.

Enfin, la Société poursuit le renforcement de son réseau de partenaires, notamment à travers le développement de partenariats avec des acteurs spécialisés tels qu'Express Franchise, afin d'élargir ses canaux d'acquisition et de développer de nouvelles opportunités commerciales auprès de nouvelles typologies de clients.

Après un 1er semestre ou l'accent a été mis sur le renouvellement la société accélère désormais sur les enjeux d'acquisition grâce notamment au lancement de la campagne média et à la signature de 4 nouveaux partenariats apporteurs d'affaires.

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'actions stratégique, le Groupe étudie des opportunités de croissance externe, en complément de sa dynamique de croissance organique. Le Groupe dispose, au 30 juin 2026, d'une trésorerie brute de 8,2 M€ lui conférant la flexibilité financière nécessaire à l'examen de projets. À ce stade, aucun accord n'a été conclu et aucune assurance ne peut être donnée quant à l'issue de ces initiatives, ni quant aux modalités ou au calendrier d'une ou plusieurs éventuelles opérations. Le Groupe tiendra le marché informé de toute évolution significative, conformément à ses obligations réglementaires.

Ces initiatives s'inscrivent dans la continuité de la stratégie engagée par le Groupe et visent à soutenir sa croissance, renforcer sa visibilité et améliorer l'efficacité de son modèle commercial.

3. PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUES

Le lecteur est invité à se référer aux facteurs de risques développés par la Société à l'occasion de l'inscription de ses actions aux négociations sur le système multilatéral de négociation Euronext Growth® Paris au sein du chapitre 3 « Facteurs de risques » figurant dans le Document d'enregistrement approuvé le 18 avril 2023 sous le numéro I.23-011 et au sein du Supplément au Document d'enregistrement approuvé le 9 mai 2023 sous le numéro I.23-026.

L'attention des actionnaires est attirée sur le fait que d'autres risques non identifiés à la date du présent rapport ou dont la réalisation n'est pas considérée, à cette même date comme susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, ses perspectives, sa situation financière et ses résultats, peuvent exister ou survenir.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de nouveaux risques majeurs par rapport à ceux identifiés dans le Document d'Enregistrement, la Société reste cependant vigilante et continue de les appréhender en interne.

Dans le cadre de cette vigilance, la Société prévoit de lancer, au cours du second semestre 2026, un audit de cybersécurité visant à évaluer le niveau de sécurité de ses systèmes d'information, à identifier les éventuelles vulnérabilités et à définir, le cas échéant, les mesures d'amélioration à mettre en œuvre.

4. ELEMENTS FINANCIERS (SYNTHESE ET RENVOI)

Les principaux éléments financiers du premier semestre de l'exercice 2026 sont traités de manière approfondie dans l'annexe aux états financiers semestriels consolidés au 30 juin 2026 présentés en section 2 du présent rapport.

5. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Le détail des opérations avec les parties liées au cours des six premiers mois de l'exercice en cours et ayant influé significativement sur la situation financière ou les résultats du Groupe au cours de cette période, figure à la note 7.10.3 des annexes aux états financiers semestriels consolidés.

Par ailleurs, il n'existe aucune modification affectant les transactions entre parties liées décrites dans le Document d'Enregistrement approuvé le 18 avril 2023 par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro I.23-011 qui pourrait influer significativement sur la situation financière ou les résultats du Groupe durant les six premiers mois de l'exercice en cours.

6. DETENTION DU CAPITAL SOCIAL ET DROIT DE VOTE DE LA SOCIETE

6.1. REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE AU 30 JUIN 2026

La répartition du capital et des droits de vote de la Société au 30 juin 2026 était la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote théoriques	% du capital et des droits de vote
UNI Groupe [1]	955 787	26,13%	1 816 024	29,71%
Groupe Axell [2]	955 787	26,13%	1 816 024	29,71%
Titun Consulting [3]	618 250	16,90%	1 222 586	20,13%
Jinerjy [4]	219 688	6,01%	434 739	7,16%
Auto-détention*	124 785	3,41%	-	0,00%
Flottant	783 565	21,42%	783 565	12,90%
TOTAL	**3 657 862**	**100,00%**	**6 072 938**	**100,00%**

(*) dont 15 416 au titre du contrat de liquidité au 30/06/2026

[1] Anciennement dénommée Uni Holding (changement de dénomination sociale 01/08/2025) Société à responsabilité limitée (534 987 920 RCS Toulouse) détenue à hauteur de 50% du capital social et des droits de vote par la société RCD Participations SARL (918 876 608 RCS Toulouse) elle-même détenue par Monsieur Romain CASSAGNAUD, administrateur et Vice-président du Conseil d'administration de la Société et à hauteur de 50% du capital social et des droits de vote par la société UNI MBO SARL (918 842 139 RCS Toulouse) elle-même détenue par Monsieur Matthieu BOFFO, administrateur de la Société.

[2] Société à responsabilité limitée (809 165 582 RCS Nanterre) détenue à hauteur de 50% du capital social et des droits de vote par Monsieur Karim LOUHICHI, administrateur et Vice-président du Conseil d'administration de la Société et à hauteur de 50% du capital social et des droits de vote par Monsieur Samy DJEBALI, administrateur de la Société (anciennement dénommée Bambalouni Invest).

[3] Société par actions simplifié unipersonnelle (833 566 771 RCS Bordeaux) détenue à hauteur de 100% du capital social et des droits de vote par Monsieur Charlie EVRARD, Président Directeur Général du Conseil d'administration de la Société.

[4] Société à responsabilité limitée (808 699 458 RCS Toulouse) détenue à hauteur de 100% du capital social et des droits de vote par Monsieur Jean-Christophe CAYOL, administrateur de la Société.

Depuis l'inscription des actions de la Société sur le système multilatéral de négociation Euronext Growth®, il a été institué un droit de vote double à toutes les actions entièrement libérées et justifiant d'une inscription nominative au nom du même actionnaire depuis deux ans au moins. Il est précisé que la durée d'inscription sous la forme nominative, antérieure à la date d'inscription des actions aux négociations sur le système multilatéral de négociation Euronext Growth®, a été prise en compte. Pour rappel, la Société ayant été constituée le 6 décembre 2021, l'attribution de droits de vote double est intervenue le 6 décembre 2023.

6.2. VALEURS MOBILIERES OUVRANT DROIT A UNE QUOTE-PART DE CAPITAL ET ATTRIBUTIONS GRATUITES D'ACTIONS

A la date du présent rapport, la Société n'a émis aucun autre titre donnant accès au capital et n'a procédé à aucune attribution gratuite d'actions.

6.3. ACTIONS PROPRES

Au titre du contrat de liquidité portant sur les actions de la Société, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité au 30/06/2026 :

- 15 416titres
- 70 328,82euros en espèce.

7. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDES RELATIFS À LA SITUATION SEMESTRIELLE AU 30 JUIN 2026

7.1. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

COMPTE DE RESULTAT	Note	2026-06	2025-12	2025-06
En milliers d'euros				
Chiffre d'affaires	11	16 499	28 031	14 475
Autres produits d'exploitation	12	528	718	473
Achats consommés	13	(469)	(809)	(392)
Charges de personnel	14	(2 228)	(4 508)	(2 320)
Autres charges d'exploitation	15	(11 798)	(20 420)	(10 429)
Impôts et taxes	16	(53)	(138)	(86)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	17	(286)	(600)	(247)
Résultat d'Exploitation avant dotations aux amortissements, dépréciations et reprises des écarts d'acquisition (EA)		**2 194**	**2 274**	**1 474**
Dotation aux amort. et dépré. des EA positifs liés aux entreprises intégrées		-	-	-
Reprises des EA négatifs liés aux entités intégrées		-	-	-
Résultat d'Exploitation après dotations aux amortissements, dépréciations et reprises des écarts d'acquisition liés aux entités intégrées		**2 194**	**2 274**	**1 474**
QP de résultat sur opérations faites en commun		-	-	-
Charges et produits financiers	**18**	**34**	**90**	**31**
Charges et produits exceptionnels	**19**	**31**	**349**	**(189)**
Impôts sur les résultats	20	(495)	(629)	(341)
Résultat net des sociétés intégrées		**1 764**	**2 083**	**975**
Résultat net lié aux entités mises en équivalence		-	-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé		**1 764**	**2 083**	**975**
Intérêts minoritaires		(2)	(24)	(5)
Résultat net (part du groupe)		**1 765**	**2 107**	**979**
Nombre d'actions à la clôture		3 657 862	3 657 862	3 657 862
Nombre moyen pondéré d'actions		3 657 862	3 657 862	3 657 862
Résultat dilué par action (en Euros)		0,48	0,58	0,27

7.2. ACTIF CONSOLIDÉ

ACTIF	Note	2026-06	2025-12
En milliers d'euros		Valeurs nettes	Valeurs nettes
Immobilisations incorporelles	3	2 972	2 786
Dont écarts d'acquisition positifs	*3*	*1 977*	*1 977*
Immobilisations corporelles	4	176	70
Immobilisations financières	5	337	110
Actif Immobilisé		**3 485**	**2 966**
Stocks et en-cours		-	-
Clients et comptes rattachés	6	10 716	9 892
Autres créances et comptes de régularisation	6	2 356	2 081
Valeurs mobilières de placement	7	4 582	4 550
Disponibilités	7	3 944	4 836
Actif Circulant		**21 598**	**21 359**
Total de l'actif		**25 083**	**24 325**

7.3. PASSIF CONSOLIDÉ

PASSIF	Note	2026-06	2025-12
En milliers d'euros			
Capital		3 658	3 658
Primes		5 617	5 617
Réserves consolidées		1 391	1 087
Résultat consolidé de l'exercice		1 765	2 107
Autres		-	(563)
Autres fonds propres		-	-
Capitaux Propres (Part du groupe)		**12 431**	**11 906**
Intérêts minoritaires		**(73)**	**(72)**
Provisions	**8**	**359**	**371**
Emprunts et dettes financières	9	1 143	1 266
Fournisseurs et comptes rattachés	10	6 446	7 213
Autres dettes et comptes de régularisation	10	4 777	3 641
Dont écarts d'acquisition négatifs		-	-
Dettes		**12 366**	**12 120**
Total du passif		**25 083**	**24 325**

7.4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ	2026-06	2025-12	2025-06
En milliers d'euros			
Trésorerie d'ouverture	**9 068**	**7 852**	**3 621**
Résultat net des sociétés intégrées	**1 764**	**2 083**	**975**
Amortissements et provisions	221	71	(61)
Variation des impôts différés	-	19	-
Plus ou moins values de cession	1	-	-
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	-	3	1
Marge brute d'autofinancement	**1 985**	**2 177**	**914**
Incidence de la variation des clients et autres débiteurs	*(1 099)*	*(11 809)*	-
Incidence de la variation des fournisseurs et autres créditeurs	*369*	*10 048*	*(106)*
Variation du BFR lié à l'activité (1)	**(730)**	**(128)**	**(106)**
Flux net généré par (affecté à) l'activité	**1 255**	**2 049**	**808**
Acquisition d'immobilisations	(583)	(447)	(173)
Incidence des variations de périmètre (2)	-	(248)	(25)
Variation nette des placements à court terme	(16)	-	-
Réduction des autres immobilisations financières	1	4	-
Flux net provenant des (affecté aux) investissements	**(598)**	**(691)**	**(198)**
Dividendes versés par la société mère	(1 427)	-	-
Augmentations (réductions) de capital	-	5	5
Emissions d'emprunts	-	563	-
Remboursements d'emprunts	(128)	(148)	(74)
Cession (acq.) nette actions propres	-	(563)	(563)
Flux net provenant du (affecté au) financement	**(1 555)**	**(143)**	**(631)**
Variation de trésorerie	**(898)**	**1 215**	**(21)**
Trésorerie de clôture (A)+(B)+(C)+(D)	**8 171**	**9 068**	**3 599**

7.5. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En milliers d'euros	Capital	Primes liées au capital	Réserves consolidées	Résultat (Part du groupe)	Auto contrôle	Capitaux propres groupe	Intérêts minoritaires
Situation à l'ouverture de l'exercice 2025-12	**3 658**	**5 617**	**1 062**	**(346)**	**0**	**9 990**	**(52)**
Affectation du résultat N-1	-	-	(346)	346	-	-	-
Var. de capital en numéraire et souscrip	-	-	4	-	-	4	1
Résultat	-	-	-	1 884	-	1 884	(24)
Reclass., restructuration., chang. de méthode.	-	-	(4)	-	(186)	(190)	-
Variation de périmètre	-	-	-	223	-	223	4
Autres	-	-	(5)	-	-	(5)	(1)
Situation à l'ouverture de l'exercice 2026-06	**3 658**	**5 617**	**711**	**2 107**	**(186)**	**11 906**	**(72)**
Affectation du résultat N-1	-	-	2 107	(2 107)	-	-	-
Distribution/ brut versé	-	-	(1 427)	-	-	(1 427)	-
Résultat	-	-	-	1 765	-	1 765	(2)
Subventions d'investissements en capitaux propres	-	-	(0)	-	-	(0)	(0)
Reclass., restructuration., chang de méthode.	-	-	-	-	186	186	-
Situation à la clôture de l'exercice 2026-06	**3 658**	**5 617**	**1 391**	**1 765**	**0**	**12 431**	**(73)**

7.6. NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

7.6.1. Présentation du groupe et évènements marquants de l'exercice

7.6.1.1. Présentation du groupe et de son activité

Mon Courtier Énergie Groupe est un réseau européen de courtage en énergie, présent en France, en Belgique et en Espagne. Le Groupe accompagne les entreprises, collectivités, industriels et copropriétés dans l'optimisation de leur stratégie énergétique. Grâce à l'expertise de ses conseillers et à sa connaissance des marchés locaux, il propose des solutions sur mesure visant à optimiser les coûts, sécuriser les achats d'énergie et accompagner ses clients dans leur transition énergétique. Sa couverture géographique lui permet d'offrir une vision globale et des solutions sur mesure, adaptées aux contextes énergétiques de chaque pays.

Mon courtier énergie groupe s'est introduit en bourse sur le marché Euronext Growth ® Paris le 10 mai 2023. Une augmentation de capital a été réalisée le 30 mai 2023 de 725 k€ en capital social et 6 001 k€ en prime d'émission. Une seconde augmentation de capital a été réalisée le 5 juillet 2023 de 32 k€ en capital social et 281 k€ en prime d'émission. Les frais d'entrée en bourse sont imputés sur les primes d'émission et s'élèvent nets d'IS à 665 k€. Le cours au 30 juin 2026 s'est élevé à 5,80 € par action.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés du Groupe au titre de l'exercice semestriel arrêté au 30 juin 2026. Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

7.6.1.2. Faits majeurs de l'exercice

Au cours du premier semestre 2026, Monsieur Hugo Larricq a été nommé Président-Directeur Général de la société, conduisant au regroupement des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général.

7.6.1.3. Evènements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture semestrielle n'est survenu et n'est susceptible d'avoir un impact sur l'appréciation des comptes consolidés au 30 juin 2026.

7.6.1.4. Informations relatives au périmètre de consolidation

Les comptes consolidés du groupe regroupent les comptes de la société mère et des filiales dans lesquelles la société mère exerce directement un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable.

La liste des sociétés appartenant au périmètre de consolidation au 30/06/2026 et au 31/12/2025 sont les suivantes :

	2026-06			2025-12		
Nom	Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Méthode de consolidation	Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Méthode de consolidation
MCE Groupe	**100%**	**100%**	**Mère**	**100%**	**100%**	**Mère**
Mon Courtier Energie	100%	100%	IG	100%	100%	IG
MCE Espana	90%	90%	IG	90%	90%	IG
MCE Belgium	90%	90%	IG	90%	90%	IG

IG : Intégration Globale

La société MCE Agences a été placée en liquidation judiciaire en date du 28/03/2025 (date du jugement d'ouverture de liquidation judiciaire). Le compte de résultat de la société a été inclus dans la consolidation jusqu'à la date du 28/03/2025.

La liquidation judiciaire d'une filiale détenue à 100% a eu pour effet la perte de contrôle de celle-ci par la société mère.

La société a donc été déconsolidée au 31/12/2025. la sortie du périmètre de la société a entraîné un résultat de déconsolidation de 350 K€, comptabilisé en résultat net de la période, dans la rubrique résultat exceptionnel.

7.6.2. Principes comptables et règles de consolidation

7.6.2.1. Référentiel et principes comptables appliqués

Les principes et méthodes comptables appliqués sont conformes aux dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-01.

Le règlement 2024-07 a été appliqué dans les comptes consolidés. Il redéfinit formellement la distinction entre les dettes et les autres fonds propres au passif du bilan. D'autre part, les actions propres sont présentées dans les comptes consolidés selon leur classement retenu dans les comptes individuels et ne sont plus portées en diminution des capitaux propres consolidés.

Les états financiers sont présentés en milliers euros.

7.6.2.2. Modalités de consolidation

7.6.2.2.1. Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.
- Les sociétés contrôlées conjointement avec d'autres actionnaires sont consolidées par intégration proportionnelle.
- Les participations non contrôlées par le groupe mais sur lesquelles le groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu sur l'exercice.

Les entreprises sont consolidées sur la base de leurs comptes sociaux retraités pour être mis en conformité avec les principes comptables retenus par le Groupe. En ce sens, toutes les transactions significatives entre les Sociétés consolidées ainsi que les profits internes non réalisés, sont éliminés.

Le compte de résultat consolidé intègre les comptes de résultat des sociétés acquises à compter de leur date d'acquisition.

7.6.2.2.2. Ecarts d'acquisition

En cas d'entrée d'une entité dans le périmètre de consolidation, et quelles que soient les modalités juridiques de l'opération, le coût d'acquisition est égal au montant de la rémunération remise au vendeur par le groupe (liquidités, actifs ou titres émis par une entité comprise dans la consolidation, estimés à leur valeur vénale), majoré de tous les autres coûts directement imputables à l'acquisition nets de l'économie d'impôt correspondante.

Les actifs, et passifs identifiables de l'entité acquise, y compris les éléments incorporels, sont des éléments susceptibles d'être évalués séparément dans des conditions permettant un suivi de leur valeur. Lors de la première consolidation de l'entité contrôlée, la valeur d'entrée des éléments identifiables correspond au prix que l'entité acquéreuse aurait accepté de payer si elle avait acquis les actifs et passifs identifiés séparément.

La différence entre le coût d'acquisition et la part de l'entité acquéreuse dans les actifs et passifs identifiables évalués à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition. Il est inscrit à l'actif immobilisé conformément à l'article 232-1 du règlement ANC 2020.01.

Le Groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition, à partir de l'analyse documentée des caractéristiques pertinentes de l'opération concernée.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au Groupe, ce dernier n'est pas amorti, il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur. Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans.

A chaque clôture des comptes, un test de dépréciation est effectué. Le test de dépréciation vise à comparer la valeur comptable des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) avec la valeur d'usage. La valeur d'usage est déterminée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés (méthode Discounted Cash-Flow) couvrant une période à moyen terme. Au-delà il est retenu un taux de croissance à l'infini n'excédant pas le taux de croissance à long terme du secteur d'activité.

Les flux futurs de trésorerie sont actualisés par le coût moyen pondéré du capital du Groupe (WACC) comprenant une prime de risque spécifique au marché.

Dépréciation de l'écart d'acquisition : Si la valeur d'usage devient inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur d'usage par le biais d'une dépréciation. Les dépréciations comptabilisées ne sont jamais reprises.

En cas d'écart d'acquisition négatif, celui-ci est rapporté au résultat sur une durée qui correspond aux hypothèses retenues et aux conditions déterminées lors de l'acquisition.

7.6.2.2.3. Conversion des éléments en devise

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées aux taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et pertes résultant du règlement de ces transactions et de la conversion des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au compte de résultat.

Les états financiers consolidés du groupe ainsi que les notes aux états financiers sont présentés en milliers d'euros. Ils ont été préparés sur la base des comptes des sociétés de la zone euro établis en euros.

7.6.2.2.4. Date de clôture

Toutes les sociétés du groupe ont un exercice statutaire de 12 mois allant du 1er janvier au 31 décembre. Les sociétés consolidées clôturent leurs comptes au 31 décembre 2026. Un arrêté semestriel a été réalisé au 30 juin 2026.

7.6.2.3. Méthodes et règles d'évaluation

7.6.2.3.1. Immobilisations incorporelles

Conformément au règlement ANC 2020-01, les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur des périodes qui correspondent à leur protection légale ou à leur durée d'utilisation prévue.

Les immobilisations incorporelles font l'objet d'une dépréciation dès lors que leur valeur vénale est inférieure à la valeur inscrite au bilan.

Catégories d'immobilisations	Mode	Durée
Concessions, logiciels, brevets et autres	Linéaire	3 à 5 ans

7.6.2.3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan consolidé pour leur coût historique d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Conformément au règlement ANC n° 2020-01 et l'article 212-3.1, les coûts de développement ne sont comptabilisés en tant qu'actifs incorporels que si tous les critères suivants sont remplis :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement ;
- L'intention de notre part de mener à bien le projet et de l'utiliser ;
- La capacité d'utiliser ou de vendre l'actif incorporel ;
- La preuve de la probabilité d'avantages économiques futurs associés à l'actif ;
- La disponibilité des ressources techniques, financières et autres pour mener à bien le projet ;
- L'évaluation fiable des dépenses de développement.

Les actifs corporels immobilisés font l'objet d'une dépréciation complémentaire dans le cas où la valeur nette comptable devient supérieure à la valeur vénale probable.

Catégories d'immobilisations	Mode	Durée
Installations générales, agencements et aménagements divers	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

7.6.2.3.3. Contrats de crédit-bail et assimilés

Le groupe applique la méthode prévue dans le règlement ANC 2020-01. Les biens financés en crédit-bail selon un contrat présentant les caractéristiques d'une acquisition sont comptabilisés à l'actif pour leur coût de revient et amortis selon la méthode décrite ci-dessus. La dette correspondante est inscrite au passif. Les biens financés en crédit-bail ne présentant pas de caractère significatif n'ont pas été retraités.

Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

Un contrat est assimilé à un contrat de crédit-bail lorsqu'il remplit au moins une des conditions suivantes :

- Le contrat prévoit le transfert de la propriété au terme de la durée du bail sur option, et les conditions d'exercice de l'option sont telles que le transfert de propriété paraît hautement probable à la date de conclusion du bail.
- La durée du bail recouvre l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur.
- La valeur actualisée des paiements minimaux est proche de la valeur vénale du bien loué à la date de conclusion du bail.

Il est précisé que les contrats de location signés par le Groupe ne remplissent pas les critères définis par le règlement ANC 2020-01 des contrats de crédit-bail et assimilés. Ses contrats sont donc considérés comme des contrats de location simple qui n'impliquent pas de retraitement dans les comptes consolidés. Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers.

7.6.2.3.4. Autres immobilisations financières

Les prêts, dépôts et autres créances immobilisées sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont, le cas échéant, dépréciés pour les ramener à leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

7.6.2.3.5. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Des dépréciations sont constituées sur les créances à la clôture de l'exercice en fonction de leur ancienneté selon les règles suivantes :

- créances inférieures à 1000€ dont la date de facture est supérieure ou égale à 6 mois : provision à 100%
- créances supérieures ou égales à 1000€ dont la date de facture est :
    - supérieure ou égale à 6 mois et inférieur à 1 an : provision à 50%
    - supérieure ou égale à 1 an : provision à 100%

7.6.2.3.6. Imposition différée

Certains retraitements apportés aux comptes sociaux des sociétés consolidées ainsi que certains reports d'imposition existant dans les comptes sociaux peuvent dégager des différences temporaires entre la base imposable fiscalement et le résultat retraité. Ces différences temporaires donnent lieu à la constatation d'impôts différés dans les comptes consolidés.

Les impôts différés actifs (notamment ceux relatifs aux déficits reportables) ne sont constatés qu'à hauteur des passifs dans le respect des lois de finances en vigueur, sauf lorsqu'il est probable de pouvoir récupérer cet impôt sur les sociétés. En application de la méthode du report variable, l'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés constatés antérieurement, est enregistré en compte de résultat au cours de l'exercice où ces changements deviennent certains.

Les retraitements d'impôt sur les sociétés étrangères sont effectués au taux d'imposition du pays concerné.

7.6.2.3.7. Provisions et Passifs Eventuels

Des provisions sont constituées lorsque le groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques, sans équivalent, sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'établissement des comptes.

Certains contrats signés avec les fournisseurs d'énergie prévoient des clauses de « décommissionnement ». Le décommissionnement prévoit la rétrocession des commissions de courtage versées par le fournisseur d'énergie aux sociétés du Groupe lorsqu'il y a rupture anticipée du contrat entre le fournisseur d'énergie et le bénéficiaire du contrat d'énergie.

A la clôture, les sociétés du Groupe calculent une provision sur la base de la durée restante des contrats et l'appréciation du risque de non-exécution du contrat pour chaque client bénéficiaire du contrat d'énergie.

7.6.2.3.8. Engagements de retraite et prestations assimilées

En matière de retraite, les salariés du groupe bénéficient d'indemnités de départ à la retraite accordées par la convention collective.

Les engagements en matière de départ à la retraite sont provisionnés au 30/06/2026 selon les mêmes hypothèses et modalités de calcul que ceux calculés au 31/12/2025, avec un taux d'actualisation à 3.60%.

Ce montant est déterminé en fonction des conditions conventionnelles de départ, l'ancienneté des salariés étant calculée à la date de leur départ éventuel à la retraite à l'âge de 64 ans. Il tient compte de la probabilité que le salarié quitte la société avant d'atteindre l'âge du départ en retraite.

L'ensemble de ces coûts, charges sociales incluses, est provisionné et systématiquement pris en compte dans le résultat sur la durée d'activité des salariés.

7.6.2.3.9. Chiffres d'affaires

Le Groupe intègre les trois typologies de prestations de services suivantes dans son chiffre d'affaires :

- Prestations de Courtage en énergie

Le chiffre d'affaires lié aux commissions de courtage et facturé au fournisseur d'énergie est intégralement reconnu à la signature du contrat de fourniture d'énergie par le client bénéficiaire avec le fournisseur d'énergie.

- Prestations de gestion des contrats d'énergies

Le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de la réalisation des prestations (suivi administratif et financier du contrat selon la durée du contrat pour le compte du client auprès du fournisseur d'énergie) par Mon courtier énergie au bénéfice de son client.

- Prestations d'accompagnement à la Transition énergétique

Le chiffre d'affaires lié aux prestations d'accompagnement énergétique (principalement la mise en place de bornes électriques et identification d'aides financières pour la réalisation de travaux qui améliorent l'efficacité énergétique) est reconnu à la réalisation de la prestation de service.

7.6.2.3.10. Résultat exceptionnel

Sont présentés en résultat exceptionnel les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel. Un événement est majeur lorsque ses conséquences sont susceptibles d'exercer une influence sur le jugement que les utilisateurs des documents de synthèse peuvent porter sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'entité ainsi que sur les décisions qu'ils peuvent être amenés à prendre.

Un évènement inhabituel est un événement qui n'est pas lié à l'exploitation normale et courante de l'entité.

Un événement est présumé inhabituel lorsqu'un même évènement ne s'est pas produit au cours des derniers exercices comptables et qu'il est peu probable qu'il se reproduise au cours des prochains exercices comptables––cette appréciation est donc à la fois rétrospective et prospective.

7.6.2.3.11. Impôts sur les bénéfices

Le Groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé,
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs,
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de leur période de dénouement.

7.6.2.3.12. Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé -part du Groupe- se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

7.6.2.3.13. Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie présente, pour l'exercice, les entrées et les sorties de disponibilités et de leurs équivalents, classées en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

Le Groupe définit la trésorerie disponible comme l'ensemble des instruments financiers qui lui permettent de gérer, sans prendre de risques significatifs, ses excédents ou ses besoins de trésorerie court terme. Elle comprend notamment :

- Les disponibilités bancaires, minorées des valeurs remises à l'encaissement à la clôture de l'exercice, mais non encore échues,
- Les soldes bancaires créditeurs, ne faisant pas l'objet d'une confirmation à plus d'un an par un établissement financier, ainsi que les intérêts courus et non échus qui s'y rattachent.

Dans le bilan, les découverts bancaires sont inclus dans les dettes financières.

La ligne « incidence des variations de périmètre » correspond aux entrées ou sorties de périmètre, mais également aux variations de pourcentage de détention du Groupe dans les filiales au cours de l'exercice. En cas d'acquisition, cette ligne comprend le coût d'acquisition des titres diminué de la trésorerie apportée.

7.7. NOTES ANNEXES AUX POSTES D'ACTIF

7.7.1. Immobilisations incorporelles

Les mouvements de l'exercice concernant les immobilisations incorporelles se présentent comme suit :

Variations des valeurs brutes	2025-12	Acquisitions	Diminutions	Autres	2026-06
En milliers d'euros					
Ecart d'acquisition	1 977	-	-	-	1 977
Frais d'établissement	1	-	-	-	1
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	1 669	340	-	-	2 009
Autres immobilisations incorporelles	1	-	-	-	1
Immobilisations incorporelles en cours	32	2	-	-	34
Avances et acomptes s/immo. incorp.	-	36	-	-	36
Total valeurs brutes	**3 680**	**379**	**-**	**-**	**4 059**

Variations des amortissements/ dépréciations	2025-12	DAP	RAP	Autres	2026-06
Amortissements des frais d'établissement	(1)	-	-	-	(1)
Amortissements concessions, brevets & droits similaires	(893)	(192)	-	-	(1 085)
Amortissements des autres immos incorp.	(0)	(0)	-	-	(0)
Total amortissements / dépréciations	**(894)**	**(192)**	**-**	**-**	**(1 086)**
Total valeurs nettes	**2 786**	**186**	**-**	**-**	**2 972**

La société Mon courtier énergie groupe a été constituée au mois de décembre 2021 par apport de 100% des titres de la société Mon courtier énergie. L'écart d'acquisition n'a pas été affecté à des postes d'actifs. La durée d'utilisation de cet écart d'acquisition est non limitée et ne fait ainsi pas l'objet d'amortissement. Il fait l'objet d'un test annuel de dépréciation.

L'unité génératrice de trésorerie est constituée des filiales opérationnelles du Groupe.

Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié au 30/06/2026 et ainsi aucun test de dépréciation n'a été réalisé sur cette période. Le test de dépréciation sera mis en œuvre cours du second semestre 2026.

7.7.2. Immobilisations corporelles

Les mouvements de l'exercice concernant les immobilisations corporelles se présentent comme suit :

Variations des valeurs brutes	2025-12	Acquisitions	Diminutions	Autres	2026-06
En milliers d'euros					
Installations techniques, matériel & outillage	1	-	-	-	1
Matériel de bureau	87	2	(38)	-	50
Matériel de transport	2	-	-	-	2
Matériel informatique	67	162	(51)	-	177
Total valeurs brutes	**157**	**164**	**(89)**	**-**	**231**

Variations des amortissements/ dépréciations	2025-12	DAP	RAP	Autres	2026-06
Amortissements install tech. matériel & outil.	(0)	(0)	-	-	(1)
Amortissements du matériel de bureau	(30)	(45)	38	-	(37)
Amortissements du matériel de transport	(2)	-	-	-	(2)
Amortissements du matériel informatique	(54)	(12)	51	-	(15)
Total amortissements / dépréciations	**(87)**	**(57)**	**89**	**-**	**(55)**
Total valeurs nettes	**70**	**107**	**(1)**	**-**	**176**

7.7.3. Immobilisations financières

Les mouvements de l'exercice concernant les immobilisations financières se présentent comme suit :

Variations des valeurs brutes	2025-12	Acquisitions	Diminutions	Autres	2026-06
En milliers d'euros					
Titres de participation	1	-	-	-	1
Créances rattachées à des participations	17	-	-	-	17
Dépôts et cautionnements versés	27	0	(1)	-	26
Actions propres	-	-	-	186	186
Prêts, cautionnements et autres créances	66	41	-	-	107
Total valeurs brutes	**111**	**41**	**(1)**	**186**	**338**

Variations dépréciations	2025-12	DAP	RAP	Autres	2026-06
Dépréciations sur titres de participation	(1)	-	-	-	(1)
Total dépréciations	**(1)**	**-**	**-**	**-**	**(1)**
Total valeurs nettes	**110**	**41**	**(1)**	**186**	**337**

Les 186 k€ dans la colonne « Autres » sont relatifs à l'application du règlement ANC 2024-07 qui modifie la présentation des actions propres : ces derniers ne sont plus présentés en diminution des capitaux propres consolidés (ainsi aucune divergence ne demeure entre les comptes individuels et consolidés sur ce sujet).

7.7.4. Créances d'exploitation et Comptes de régularisation

Les créances d'exploitation s'analysent comme suit :

Clients et comptes rattachés	2026-06			2025-12
En milliers d'euros	Brut	Provisions	Net	Net
Clients et comptes rattachés	10 808	(92)	10 716	9 892
Total clients et comptes rattachés	**10 808**	**(92)**	**10 716**	**9 892**

Créances et comptes de régularisation	2026-06			2025-12
En milliers d'euros	Brut	Provisions	Net	Net
Avances et acomptes versés sur commandes	6	-	6	10
Créances sur personnel & org. Sociaux	6	-	6	0
Créances fiscales hors IS	1 264	-	1 264	1 435
Impôts différés - actif	235	-	235	235
Etat, Impôt sur les bénéfices	224	-	224	-
Comptes courants	746	(746)	0	0
Autres créances	1	-	1	18
Charges constatées d'avance	620	-	620	381
Total créances et comptes de régularisation	**3 102**	**(746)**	**2 356**	**2 081**

Les IDA s'élevant à 235 k€ sont constitués pour 233 k€ d'IDA sur déficits reportables, porté par la société MCE Espagne qui, compte tenu de ses perspectives de développement, aura la capacité de consommer et d'apurer en totalité son déficit sur les bénéfices projetés sur un horizon de 5 ans.

- **Antériorité des créances clients au 30/06/2026**

Antériorité des créances clients	2026-06	Non échu	Retard <30 jours	Retard entre 30 et 60j	Retard entre 60 et 90j	Retard entre 3 et 6 mois	Retard > 6 mois
En milliers d'euros							
Clients	10 808	9 304	1 147	330	2	24	-
Dépréciation	(92)	-	-	(65)	(2)	(24)	-
Clients - net	**10 716**	**9 304**	**1 147**	**265**	**-**	**-**	**-**
% Dépréciation	**0,85%**	**-**	**-**	**19,81%**	**100%**	**100%**	**-**
% Créances clients	**100%**	**86,09%**	**10,61%**	**3,05%**	**0,02%**	**0,22%**	**-**

- **Antériorité des créances clients au 31/12/2025**

Antériorité des créances clients	2025-12	Non échu	Retard <30 jours	Retard entre 30 et 60j	Retard entre 60 et 90j	Retard entre 3 et 6 mois	Retard > 6 mois
En milliers d'euros							
Clients	10 045	9 784	23	21	-	-	217
Dépréciation	(154)	-	-	-	-	-	(154)
Clients - net	**9 890**	**9 784**	**23**	**21**	**-**	**-**	**62**
% Dépréciation	**1,54%**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**71,25%**
% Créances clients	**100%**	**97,41%**	**0,23%**	**0,21%**	**-**	**-**	**2,16%**

7.7.5. Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Disponibilités	2026-06	2025-12
En milliers d'euros		
VMP - Equivalent trésorerie	4 230	4 230
Dépréciations sur VMP - Equivalent trésorerie	(40)	(57)
Actions propres	377	377
Intérêts courus non échus s/ VMP	16	-
Disponibilités	3 944	4 836
Trésorerie active court terme	**8 526**	**9 386**
Concours bancaires (dettes)	11	5
Concours bancaires (trésorerie passive)	3	1
Trésorerie passive court terme	**14**	**6**
Total Trésorerie à court terme (tableau flux de trésorerie)	**8 513**	**9 381**

7.8. NOTES ANNEXES AUX POSTES DU PASSIF

7.8.1. Provisions

Le montant et les mouvements des différents comptes de provisions sont les suivants :

Provisions	2025-12	DAP	RAP	Autres	2026-06
En milliers d'euros					
Provisions pour charges	-	3	-	-	3
Provisions pour pensions et retraites	7	-	-	-	7
Provisions pour litiges	301	23	-	-	324
Provisions pour risques	63	25	(63)	-	25
Total provisions	**371**	**51**	**(63)**	**-**	**359**

La provision pour risques est relative au plan d'attribution gratuite d'actions (AGA), correspondant à la tranche 1. La charge étant présentée en charges de personnel dans les comptes sociaux, aucun retraitement de présentation n'a été comptabilisé en consolidation, la nature opérationnelle de la charge étant jugée appropriée.

7.8.2. Emprunts et Dettes financières

Les dettes financières s'analysent comme suit :

Emprunts et dettes financières	2025-12	Augmentations	Diminutions	Autres	2026-06
En milliers d'euros					
Emprunts auprès des établiss. de crédit	1 258	-	(128)	0	1 130
Intérêts courus sur emprunts	3	-	(0)	-	3
Concours bancaires courants court terme (Trésorerie passive)	1	2	-	-	3
Concours bancaires courants long terme (Dette)	4	3	-	-	7
Total Emprunts et dettes financières	**1 266**	**6**	**(128)**	**0**	**1 143**

- **Répartition des emprunts et dettes financières par organismes prêteurs :**

Répartition des emprunts et dettes financières par organismes	Capital soucrit	Date de souscrition	Date début	Date de fin	Durée	Capital restant dû au 31/12/2025	Capital restant dû au 30/06/2026
En milliers d'euros							
Banques Populaire (MCE)	225	04/10/2021	02/11/2021	01/10/2026	5	39	16
BPI (MCE)	225	15/10/2021	30/01/2024	31/10/2028	5	135	113
Banques Populaire (MCE Groupe)	300	29/07/2024	29/07/2024	29/07/2029	5	221	192
BPI (MCE Groupe)	300	30/09/2024	30/09/2024	30/09/2031	7	300	300
LCL (MCE Groupe)	563	14/10/2025	14/10/2025	14/10/2030	5	563	510
Total des emprunts et dettes fianancières	**1 613**	-	-	-	-	**1 258**	**1 130**

- **Echéanciers des emprunts et dettes financières :**

Echéancier des emprunts et dettes financières	2026-06	N+1	N+2 à N+5	> N+5
En milliers d'euros				
Emprunts auprès des établiss. de crédit	1 130	499	631	-
Intérêts courus sur emprunts	3	3	-	-
Concours bancaires courants court terme (Trésorerie passive)	3	3	-	-
Concours bancaires courants long terme (Dette)	7	7	-	-
Total Emprunts et dettes financières	**1 143**	**512**	**631**	**-**

7.8.3. Dettes d'exploitation et autres comptes de régularisation

Les dettes d'exploitation et autres comptes de régularisation s'analysent comme suit :

Fournisseurs et comptes rattachés	2026-06	2025-12
En milliers d'euros		
Fournisseurs et comptes rattachés	6 446	7 213
Total fournisseurs et comptes rattachés	**6 446**	**7 213**

Autres dettes et comptes de régularisation	2026-06	2025-12
Dettes sociales	830	1 108
Dettes fiscales	1 857	2 056
Etat - Impôt sur les bénéfices	-	64
Comptes courants - passif	1 497	62
Avances et acomptes reçus sur commandes	49	-
Autres dettes	30	-
Produits constatés d'avance	514	351
Total autres dettes et comptes de régularisation	**4 777**	**3 641**

7.9. NOTES ANNEXES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

7.9.1. Chiffres d'affaires

Répartition par prestation de services	2026-06	2025-12	2025-06
Courtage énergie	94%	93%	93%
Contrats d'énergie et transition énergétique	5%	5%	5%
Autres (réfacturation aux licenciés de marque)	1%	2%	2%
Total des prestations de services	**100%**	**100%**	**100%**

L'activité commerciale en Espagne et en Belgique a respectivement enregistré un chiffre d'affaires de 453 k€ et 333 K€ sur le 1er semestre 2026.

Les outils actuels ne permettent pas d'apporter le niveau de précision par secteur et par zones géographiques pour les informations concernant le résultat d'exploitation et les immobilisations. Le groupe va prochainement mettre en place un outil analytique de la marge contributive et du résultat d'exploitation contributif de ces activités. L'information analytique sera alors communiquée.

7.9.2. Autres produits d'exploitation

Autres produits d'exploitation	2026-06	2025-12	2025-06
En milliers d'euros			
Production immobilisée	379	426	158
Subventions d'exploitation	12	31	29
Autres produits	13	18	12
Reprises de provisions sur actif circulant	73	25	6
Reprises de provisions pour risques et charges	51	219	267
Total Autres produits d'exploitation	**528**	**718**	**473**

7.9.3. Achats consommés

Achats consommés	2026-06	2025-12	2025-06
En milliers d'euros			
Achats d'études et prestations de services	(288)	(447)	(253)
Autres achats	(78)	(195)	(63)
Achats non stockés de matières et fournitures	(103)	(167)	(72)
Total Achats consommés	**(469)**	**(809)**	**(392)**

7.9.4. Charges de personnel

Charges de personnel	2026-06	2025-12	2025-06
En milliers d'euros			
Rémunérations du personnel	(1 499)	(3 076)	(1 527)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(532)	(1 016)	(528)
Autres charges de personnel	(196)	(415)	(265)
Total Charges de personnel	**(2 228)**	**(4 508)**	**(2 320)**

- **Répartition des effectifs moyens par société :**

Effectif moyen par société	2026-06	2025-12	2025-06
Mon courtier énergie	32	32	35
Mon courtier énergie groupe	13	14	14
MCE Espana	7	10	9
MCE Belgium	11	8	6
Total de l'effectif moyen	**63**	**64**	**64**

7.9.5. Autres charges d'exploitation

Autres charges d'exploitation	2026-06	2025-12	2025-06
En milliers d'euros			
Locations immobilières et charges locatives	(164)	(334)	(159)
Locations mobilières et charges locatives	(77)	(161)	(83)
Entretien et réparations	(168)	(273)	(138)
Primes d'assurances	(35)	(59)	(33)
Autres services extérieurs	(12)	(31)	(14)
Personnel détaché et intérimaires	(83)	-	-
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(10 833)	(18 755)	(9 701)
Publicité, publications, relations publiques	(200)	(279)	(113)
Transport	(5)	-	-
Déplacements, missions et réceptions	(93)	(309)	(78)
Frais postaux et frais de télécommunications	(6)	(14)	(8)
Frais bancaires	(19)	(27)	(15)
Valeurs comptables immos incorporelles et corporelles cédées	(1)	-	-
Autres charges externes	(101)	(84)	(47)
Autres charges	-	(93)	(40)
Total Autres Charges d'exploitation	**(11 798)**	**(20 419)**	**(10 429)**

7.9.6. Impôts et taxes

Impôt et taxes	2026-06	2025-12	2025-06
En milliers d'euros			
Impôts et taxes sur rémunérations	(16)	(32)	(17)
Autres impôts et taxes	(36)	(106)	(69)
Total des impôts et taxes	**(53)**	**(138)**	**(86)**

7.9.7. Amortissements et provisions

Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2026-06	2025-12	2025-06
En milliers d'euros			
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(215)	(335)	(148)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(34)	(6)	(4)
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(14)	(131)	(34)
Dot. aux provisions pour risques et charges	(23)	(129)	(62)
Total Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	**(286)**	**(600)**	**(247)**

7.9.8. Charges et produits financiers

Charges et produits financiers	2026-06	2025-12	2025-06
En milliers d'euros			
Autres produits financiers	36	122	70
Reprise sur provisions financières	16	7	-
Produits financiers	**53**	**130**	**70**
Charges d'intérêts	(19)	(36)	(20)
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	-	(1)	-
Autres charges financières	(0)	(1)	-
Dotation sur provisions financières	-	(2)	(4)
Dotations pour dépr. des actifs finanicers	-	-	(15)
Charges financières	**(19)**	**(40)**	**(39)**
Total Résultat Financier	**34**	**90**	**31**

7.9.9. Charges et produits exceptionnels

Charges et produits exceptionnels	2026-06	2025-12	2025-06
En milliers d'euros			
Autres produits exceptionnels	-	350	40
Reprise prov./amort. Exceptionnelles	31	-	-
Produits exceptionnel	**31**	**350**	**40**
Autres charges exceptionnelles	-	(1)	-
Dotations prov./amort. Exceptionnelles	-	-	(209)
Charges exceptionnelles	**-**	**(1)**	**(229)**
Total Résultat Exceptionnel	**31**	**349**	**(189)**

7.9.10. Impôts sur les résultats

Le taux d'impôt retenu est de 25% au 30 juin 2026.

La charge d'impôt de l'exercice se décompose et se justifie de la manière suivante :

Ventilation de la charge / produit d'impôt	2026-06	2025-12	2025-06
En milliers d'euros			
Charge / produit d'impôt courant	(495)	(610)	(341)
Charge / Produit d'impôt différé	0	(19)	0
Total de l'impôt	**(495)**	**(629)**	**(341)**

- **Preuve d'impôt**

Preuve d'impôt	2026-06	2025-12	2025-06
En milliers d'euros			
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 764	2 083	975
Charge / Produit d'impôt	(495)	(629)	(408)
Résultat consolidé avant impôt	**2 259**	**2 713**	**1 383**
Taux d'impôt théorique	25%	25%	25%
Impôt théorique calculé	(565)	(678)	(346)
Impacts			
Effets des différences de base	10	23	75
Effets de dispositions fiscales particlières	(80)	(72)	(62)
Effets des différences de taux	-	-	(328)
Total de la charge ou produit d'impôt	**(495)**	**(629)**	**(31)**

7.10. NOTES COMPLEMENTAIRES

7.10.1. Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	2026-06	2025-12	2025-06
En milliers d'euros			
Audit et services assimilés	**35**	**98**	**29**
Commissariat aux comptes	35	98	29
Services autres que la certification des comptes	-	-	-
Autres prestations et services fournis	**-**	**-**	**-**
Total honoraires	**35**	**98**	**29**

7.10.2. Engagements hors bilan

Néant.

7.10.3. Parties liées

Les transactions avec les parties liées ont été conclues aux conditions normales de marché telles que visées par l'article 833-16 du règlement n°2014-03 de l'Autorité des normes comptables.

7.10.4. Rémunération des organes de direction

Le montant des rémunérations allouées, au titre de l'exercice, aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance de l'entité consolidante par celle-ci et par les entités placées sous son contrôle n'est pas communiqué, car sa présentation permettrait d'identifier indirectement les rémunérations individuelles.

8. RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS

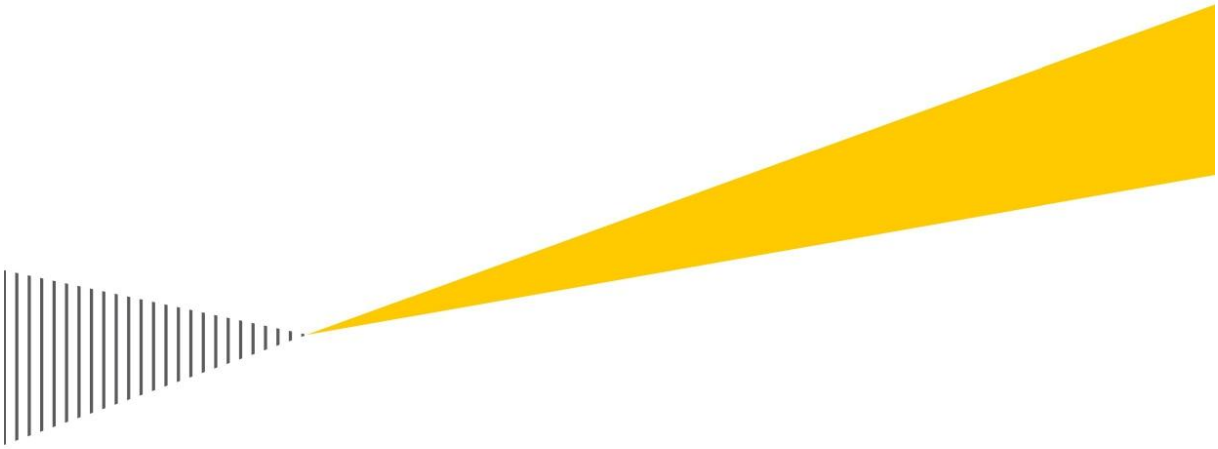

Mon Courtier Energie Groupe

Période du 1er janvier au 30 juin 2026

Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés semestriels

ERNST & YOUNG Audit

ERNST & YOUNG Audit
Hangar 16, Entrée 1
Quai de Bacalan
33070 Bordeaux cedex

Tél. : +33 (0) 5 57 85 46 00
www.ey.com/fr

Mon Courtier Energie Groupe

Période du 1er janvier au 30 juin 2026

Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés semestriels

Au Président-Directeur Général,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Mon Courtier Energie Groupe et en réponse à votre demande dans le cadre de la publication de vos comptes consolidés semestriels au 30 juin 2026 sur le marché Euronext Growth, nous avons effectué un examen limité des comptes consolidés semestriels de celle-ci, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes consolidés semestriels ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes consolidés semestriels, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, le fait que les comptes consolidés semestriels présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 30 juin 2026, ainsi que le résultat de ses opérations pour la période écoulée.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.1 de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable résultant de l'application du règlement ANC n°2024-07.

Ce rapport est établi à votre attention dans le contexte décrit ci-avant et ne doit pas être utilisé, diffusé, ou cité à d'autres fins. Si vous souhaitez que notre rapport d'examen limité soit divulgué à un tiers dans un contexte différent de celui pour lequel il a été établi, vous devrez nous en demander l'autorisation préalable par écrit. Nous fixerons alors les modalités applicables à cette divulgation. En tout état de cause, nous n'acceptons aucune responsabilité vis-à-vis de tout tiers auquel ce rapport serait diffusé ou parviendrait.

S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Société de Commissaires aux Comptes
Société d'expertise comptable inscrite au Tableau
de l'Ordre de la Région Nouvelle-Aquitaine

Siège social : 1-2, place des Saisons - 92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1

Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant. Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompétent, ou que ces tribunaux n'ont pas compétence.

Bordeaux, le 23 octobre 2026

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Signed by:
Edouard Mas

Edouard Mas

9. DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance que les comptes consolidés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-dessus présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

A Bordeaux, le 28 octobre 2026

10. INFORMATIONS GÉNÉRALES

10.1. CARNET DE L'ACTIONNAIRE

Les actions de la Société sont cotées sur le système multilatéral de négociation *Euronext Growth*® Paris

Code ISIN : FR001400H3A0

Code Mnémonique : ALMCE

Classification : 50205020 – Professional Business Support Services

LEI : 96950004ATVK481LKN90

10.2. CONTACT

Le siège social de la Société est situé : 123 rue Lucien Faure, 33000 Bordeaux

Téléphone : +33 (0) 5 57 99 15 77

Adresse électronique : contact@moncourtierenergie.com

Site internet (rubrique investisseur) : www.moncourtierenergie.com